

NOTE AUX SURVEILLANTS

Consignes de passation dictée aménagée

Le sujet sera tout d'abord distribué aux candidats.

On leur lira la consigne : « **Vous complèterez ce texte avec un des mots proposés au-dessus de chaque ligne ou en écoutant le texte lu par le professeur.** »

On procédera à une lecture intégrale du texte, relativement lente, bien articulée, sans que les candidats écrivent les mots manquants.

Le texte sera lu une deuxième fois, lentement, par membres de phrases, en accentuant bien les mots que les candidats doivent écrire. On n'omettra ni les liaisons, ni la ponctuation.

On veillera à laisser suffisamment de temps aux candidats pour l'écriture des mots.

On relira enfin le texte une troisième fois en entier, lentement. On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte ; ils en seront avertis avant cette relecture.